DocuSign Envelope ID: C037E03A-285B-4935-A865-7BB6807A6941

STATUTS

AB HOLDING PARTNERS

SASU au capital de 1000€

174 rue de la Belle Etoile
Bat AGATHE - CS50064
95700 Roissy-en-France
RCS PONTOISE

Statuts constitutifs du 02 janvier 2024

Certifiés conformes par le Président, Monsieur BENJEMAA Adel

DocuSigned by:
BENJEMAA Adel
38BFE2A37D6C4B2...

DocuSign Envelope ID: C037E03A-285B-4935-A865-7BB6807A6941

Monsieur Adel BENJEMAA, né le 12 juillet 1976 à Tataouine (Tunisie), demeurant au 1, place Danielle Casanova - 93440 DUGNY, de nationalité française,
marié à Madame BEN MANSOUR Dhekra née le 02 octobre 1987 à Sfax (Tunisie) sous le régime de la communauté réduite aux acquêts à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la Mairie de Sfax (Tunisie), le 17 avril 2010 ; ledit régime n'ayant subi aucune modification conventionnelle, judiciaire ou légale à ce jour ;

a arrêté ainsi qu'il suit les statuts d'une société par actions simplifiée unipersonnelle qu'il a décidé d'instituer.

Article 1 - Forme

La société a la forme d'une société par actions simplifiée de droit français.

Elle est régie par les dispositions législatives et réglementaires en vigueur applicables à cette forme de société, ainsi que par les présents statuts.

Article 2 - Dénomination sociale - Enseigne

La société a pour dénomination sociale : AB HOLDING PARTNERS

Article 3 - Objet

La présente société par actions simplifiée continue d'avoir pour objet, en France, dans l'Union européenne et à l'étranger :

- Toutes prestations de services , conseils études au profit des sociétés, sur les plans administratif, comptable, technique, commercial, financier ou autres.

- L'administration, la gestion, la mise en valeur et la vente de droits mobiliers ou de biens immobiliers;

- La participation de la société, par tous moyens, directement ou indirectement, dans toutes opérations pouvant se rattacher à son objet par voie de création de sociétés nouvelles, d'apport, de souscription ou d'achat de titres ou droits sociaux, de fusion ou autrement, de création, d'acquisition, de location, de prise en location-gérance de tous fonds de commerce ,ou établissements; la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés et brevets concernant ces activités.

DS

DocuSign Envelope ID: C037E03A-285B-4935-A865-7BB6807A6941

- Et généralement, toutes opérations commerciales, financières, civiles, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objets visés ci -dessus ou à tous objets similaires ou connexes.

Article 4 - Siège social

Le siège social est fixé au 174 rue de la Belle Etoile – Bat Agathe CS 50064 – 95700 Roissy en France

Article 5 - Durée

La durée de la société est fixée à 99 années à compter de son immatriculation au registre du commerce et des sociétés, sans préjudice des cas de dissolution anticipée et de prorogation.

Article 6 - Apports

Les apports faits lors de la constitution de la société sont décrits ci-dessous :

Monsieur BENJEMAA Adel apporte la somme de MILLE EUROS ET ZERO CENTIME (1000) et reçoit 100 actions d'une valeur nominale de 10 euros chacune en rémunération de cet apport en numéraire,

Article 7 - Capital social

Le capital social est ainsi fixé à 1.000 euros et divisé en 100 actions de 10 euros intégralement libérées, lesquelles sont attribuées à :

- M. BENJEMAA Adel, est propriétaire de 100 actions portant les numéros de 0 à 100

Les actions de numéraire sont libérées entièrement à hauteur de leur valeur nominale lors de la souscription, ainsi qu'il résulte de la liste des souscripteurs et du certificat du dépositaire des fonds annexés aux statuts.

DS

DocuSign Envelope ID: C037E03A-285B-4935-A865-7BB6807A6941

Article 8 - Décisions des associés

Les associés sont seuls compétents pour exercer les attributions mentionnées à l'article

L.227-9 alinéa 2 du code de commerce et en outre pour statuer sur les questions suivantes :

- Organisation de la direction de la société et nomination du président,

- Toute question induisant une modification des statuts.

Les décisions adoptées par les associés, dans l'exercice des compétences mentionnées au présent article, sont prises sous forme de décision unilatérale et sont répertoriées dans un registre.

Article 9 - Exercice social

L'exercice social commence le 1er janvier et se termine le 31 décembre de chaque année. Par dérogation, le premier exercice social commence dès l'immatriculation de la société au registre du commerce et des sociétés et se termine le 31 décembre 2025

Article 10 - Comptabilité et finance

Il est tenu une comptabilité sincère et régulière des opérations sociales, conforme à l'ensemble des dispositions applicables.

Sur le bénéfice de l'exercice, diminué le cas échéant des pertes antérieures, il est fait un prélèvement au moins égal au minimum légal obligatoire pour constituer le fonds de réserve légale, jusqu'à ce que cette réserve atteigne le minimum prévu par la loi.

Le bénéfice distribuable est constitué par le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures ainsi que des sommes nécessaires aux dotations de la réserve légale, des réserves statutaires et augmenté du report bénéficiaire.

Après approbation des comptes et constatation de l'existence d'un bénéfice distribuable, il est tout d'abord prélevé sur ledit bénéfice distribuable toute somme que l'associé unique décide de reporter à nouveau sur l'exercice suivant ou d'affecter à la création de tous fonds de réserve extraordinaire, de prévoyance ou autre.

En cas de liquidation de la société, le boni de liquidation est attribué aux associés.

* * * * * * * * * * * * *

Les dispositions qui vont suivre, bien que faisant partie intégrante des premiers statuts signés lors de la constitution de la Société, n'auront pas à être reprises dans les mises à jour desdits statuts lors de modifications statutaires ultérieures.

DS
BL

DocuSign Envelope ID: C037E03A-285B-4935-A865-7BB6807A6941

Article 11 - Direction de la société

- Président

La société est dirigée par un président, qui est investi des pouvoirs les plus étendus pour agir en toute circonstance au nom de la société, dans la limite de l'objet social. Le président peut confier à des mandataires de son choix des mandats spéciaux pour un ou plusieurs objets déterminés.

Monsieur BENJEMAA Adel est nommé, pour une durée indéterminée, en qualité de premier président de la société et déclare accepter lesdites fonctions et satisfaire à toutes les conditions requises par la loi et les règlements pour leur exercice.

Le président pourra être rémunéré par décision des associés. Par ailleurs, le président a droit, sur justification, au remboursement de ses frais de représentation et de déplacement exposés dans l'intérêt de la société.

Si la société comporte un comité d'entreprise, le président est l'organe social auprès duquel les délégués du comité d'entreprise exercent les droits définis par le code du travail, en particulier les articles L. 2323-62 à L. 2323-67 du code du travail. Le comité d'entreprise adresse au président, qui en accuse réception, les demandes d'inscription des projets de résolution visées à l'article R. 2323-16 du code du travail.

Article 12 : Actes accomplis pour le compte de la société en formation

Les actes accomplis pour le compte de la société en cours de formation, y compris les frais, droits et honoraires résultant de la constitution de la société, seront repris par la société automatiquement dès son immatriculation, la liste de ces actes étant annexée aux statuts.

Article 13 : Intervention du conjoint

Madame BENDJEMAA née Madame BEN MANSOUR Dhekra, épouse commune en biens de Monsieur BENJEMAA Adel a notifié à la société le 02 Janvier 2024 :

- qu'elle n'entend pas devenir personnelle associée ce jour, qualité entièrement réservée à son conjoint pour la totalité des parts émises correspondant aux apports effectués ;
- qu'elle se réserve, sans manifester pour l'instant son intention d'être personnellement associée, la possibilité de revendiquer la qualité d'associé et ce, jusqu'à la dissolution de la communauté.

Fait en autant d'exemplaires originaux requis.

Roissy-en-France, le 02 Janvier 2024

M. BENJEMAA Adel

DocuSigned by:
BENJEMAA Adel
38BFE2A37D6C4B2...